

Avis de constitution

SOCIETE « DYLAN TRANSPORT ET DIVERS » en abrégé « DTD »

Siège Abidjan, Cocody Anono Village, à proximité de  
Saint François Xavier, Lot 3044 Ilot 125, Lot 3044, Ilot  
125

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYLAN TRANSPORT ET DIVERS »

en abrégé « DTD »

Objet : LE TRANSPORT : - Le Transport de Marchandises ;

- Le Transport des Personnes ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Anono Village, à proximité de Saint François Xavier, Lot 3044 Ilot 125, Lot 3044, Ilot 125

Dirigeant(s) M TOURE HABIB-SINAH HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04299 du 22/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25866/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

